

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 4 Mars 1973

1ère Circonscription - Saint-Lô

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'élection de votre Député est essentiellement politique, c'est un choix, choix entre des orientations, choix entre des hommes.

Chacun de nous doit savoir que la survie de nos institutions mises en place par le Général de GAULLE dépend du résultat du scrutin du 4 Mars 1973.

Le succès de la coalition socialo-communiste sonnerait le glas de la Ve République.

Elu en 1967, réélu en 1968 avec 21.826 suffrages, je suis fier d'avoir apporté mon concours sans réserves au Président POMPIDOU persuadé qu'il était le **parfait continuateur de l'œuvre entreprise par le Général de GAULLE et le plus sûr garant du fonctionnement libéral de nos institutions.**

Attaché aux libertés et au droit de propriété, **demain comme hier**, je défendrai l'exploitation familiale agricole, le commerce indépendant, l'artisanat.

COMMERÇANTS ET ARTISANS,

la présence à mes côtés de l'un des vôtres **est la meilleure preuve de** l'intérêt que je porte à vos problèmes.

AGRICULTEURS,

je défendrai une politique assurant :

au producteur un juste prix du lait,

une revalorisation du prix d'orientation de la viande en favorisant une production cohérente dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs,

une revalorisation de l'I.V.D. basée sur l'évolution du coût de la vie.

SALARIÉS, FONCTIONNAIRES ET RETRAITÉS,

pour vous comme pour les commerçants et artisans il reste beaucoup à faire, le Premier Ministre MESSMER vous promet de substantielles améliorations dans les jours à venir, je veillerai à ce que les promesses soient tenues.

ANCIENS PRISONNIERS ET COMBATTANTS

J'ai défendu vos droits étant l'auteur d'une proposition de loi vous permettant d'acquérir la retraite dès l'âge de 60 ans. Contrairement à ce qui a été imprimé par erreur dans le journal de votre Fédération nationale (feuille de Janvier 1973) j'ai voté le 28 Novembre 1972 **POUR** la retraite à 60 ans des A.C.P.G. ainsi qu'en fait foi le Journal officiel du 28 Novembre 1972 et le 21 Décembre 1972 M. le Président national Moreau a bien voulu par lettre me donner acte au nom de votre Fédération de cette erreur.

ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD

Après mon intervention à la tribune de l'Assemblée Nationale le 2 Novembre 1972, vos mérites ont été enfin admis par la reconnaissance de votre qualité de combattant.

JEUNES

Dans notre département le problème de l'emploi demeure primordial. Un développement économique passant par l'industrialisation de nos villes assurera un renouveau à notre région facilité par l'entrée de l'Angleterre dans le marché commun.

Confiant dans l'avenir de notre pays, de notre Normandie terre de nos ancêtres, je m'efforcerai de tout mettre en œuvre pour assurer à cet arrondissement **BONHEUR et PROSPÉRITÉ.**

Edmond PIEDAGNEL
Maire d'AGNEAUX
Vice-Président du District de SAINT-LO
Entrepreneur de menuiserie
Pupille de la Nation
(Père et Mère morts pour la France le 13 Juin 1944)

Raymond GUILBERT
Député sortant U.D.R.
Candidat d'Union des Républicains de Progrès
U.R.P., pour le soutien au Président de la République
Maire de SAINT-SAMSON-de-BONFOSSE
Membre de la Commission
des lois constitutionnelles de la République
Engagé volontaire Guerre 1939-1945
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole

IMP. JACQUELINE - ST-LÔ